

OUTPLACEMENT COLLECTIF

Plus de 1 000 personnes accompagnées chaque année dans le cadre de restructurations ou fermetures de sites : un savoir reconnu à la disposition des entreprises et du service public de l'emploi.



OBJECTIFS

En partenariat étroit avec la direction de l'entreprise, les représentants du personnel, la direction départementale du travail et le service public de l'emploi, **faciliter et optimiser le reclassement** des salariés touchés par un mesure de licenciement économique.

CONTENU ET DÉROULEMENT

Conseil et antenne mobilité, en amont de la notification des licenciements :

- Conseil auprès de la direction sur les mesures d'accompagnement du PSE après analyse de la population concernée,
- Appui de la DRH dans l'information aux salariés et la gestion de la mobilité,
- Réalisation d'une première phase d'inventaire personnel et professionnel pour chaque salarié qui le souhaite.



Antenne emploi :

- Un parcours d'accompagnement adapté à chaque salarié,
- Une logistique permettant à chacun d'optimiser sa démarche de repositionnement professionnel,
- Une prospection intensive du bassin d'emploi pour identifier des offres ciblées, correspondantes aux différents projets individuels,
- La possibilité pour chaque participant de l'accompagnement à l'emploi de **s'orienter** et d'être accompagné :
 - Soit vers un emploi salarié,
 - Soit vers une formation longue,
 - Soit vers une création d'activité.

Il s'agit de créer un véritable appui à la fois technique, psychologique et logistique, clairement orienté vers la recherche de solutions concrètes.



MODALITÉS PRATIQUES

Le responsable de missions est l'interlocuteur principal de l'entreprise et de ses représentants.

Le chef de projet anime l'équipe pluridisciplinaire de consultants et assistantes – chaque bénéficiaire est suivi par un consultant référent.

Les bénéficiaires sont accueillis dans les locaux de PBC ou de l'antenne emploi et disposent librement de l'espace « ressources » : presse et documentation thématique, assistance et mise à disposition technique (secrétariat, téléphone, reprographie, matériel vidéo), informatique en réseau (Intranet spécialisé).